



Ordre des travailleurs
sociaux et des techniciens
en travail social de l'Ontario



regarder en arrière

aller de l'avant

Rapport annuel 2003

L'Ordre des travailleurs
sociaux et des techniciens
en travail social de l'Ontario

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario

Mandat

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario protège les intérêts du public en réglementant l'exercice des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social et en promouvant l'excellence dans le cadre de ces professions.

Vision

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social s'efforce d'atteindre une excellence organisationnelle dans le cadre de son mandat afin de servir les intérêts du public, de réglementer ses membres et d'être responsable et accessible auprès de la communauté.

Valeurs

À notre avis, nous avons réalisé notre mandat et notre vision si les objectifs et les résultats de l'Ordre ainsi que ceux du Conseil reflètent les aspects suivants :

Respect

- Chacun a le droit d'être traité avec dignité et respect;
- La diversité des perspectives et des cultures est reconnue et valorisée;
- Les travailleurs sociaux, les techniciens en travail social et les membres du public ont une représentation égale au sein du Conseil et leurs contributions au sein de l'Ordre sont valorisées.

Équité et Transparence

- L'Ordre s'efforce d'offrir des services accessibles et disponibles en Ontario;
- Les communications entre l'Ordre et les différents intervenants sont claires;
- Les politiques et les processus sont transparents et reflètent l'ouverture, la qualité et la constance.

Efficacité

- Les problèmes sont traités et les activités sont menées de façon efficace et opportune.

Leadership et Responsabilisation

- L'Ordre fournit un leadership responsable et efficace;
- L'Ordre suit un plan stratégique et est responsable de ses opérations financières;
- Les politiques et les services sont évalués de façon régulière;
- Le Conseil et le personnel sont dignes de foi et renseignés et ils mettent en oeuvre les politiques de façon conséquente, montrant une responsabilisation auprès du public.

Conduite Éthique

- Le Conseil et le personnel respectent un code de conduite établi en fonction des valeurs éthiques des professions.

Communautés d'Entraide

- Par sa responsabilisation auprès du public, l'Ordre contribue à la création de communautés où règne l'entraide.

R A P P O R T D E L A P R É S I D E N T E



Diane Thompson
présidente

Alors qu'un exercice se termine et qu'un autre commence, il est naturel d'anticiper de nouveaux objectifs et de nouveaux défis; mais le thème du présent rapport annuel Regarder en arrière – Aller de l'avant nous rappelle que pour envisager l'avenir, nous devons revenir sur le passé. Au moment d'entamer mon deuxième mandat de présidente, je suis heureuse de vous informer que 2003 a été une année de réalisations importantes pour l'Ordre.

Le comité des normes d'exercice a réussi à mener à bien la phase I de sa consultation et a obtenu de précieux commentaires des membres et des parties intéressées; le Conseil a approuvé les recommandations du groupe de travail sur la politique d'inscription relatives aux critères d'inscription qui sont essentiellement équivalents à un diplôme de techniques de travail social décerné par un Collège des arts appliqués et de technologie; les recommandations du groupe de travail gouvernance/infrastructure sur un règlement administratif et une politique en matière de conflit d'intérêts ont été approuvées par le Conseil; le rapport du groupe de travail chargé du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) a été approuvé par le Conseil et envoyé au ministre des Services à la collectivité, à la famille et à l'enfance; le Conseil a approuvé un règlement administratif se rapportant à l'établissement de sociétés professionnelles et le travail s'est poursuivi pour répondre aux exigences de conformité aux termes de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). Le Conseil a aussi examiné les implications de la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPE) pour l'Ordre.

Une séance de planification du Conseil s'est tenue en février 2003, établissant les priorités, orientations et résultats stratégiques pour une période de trois ans dans les domaines de l'inscription, de la gouvernance et de l'infrastructure, des normes et de l'éducation, des règlements et des lois, et des relations avec le gouvernement et les parties intéressées. Je suis très heureuse de vous faire savoir que les plans d'action dans chaque domaine de priorité stratégique pour 2003 sont terminés ou sur le point de l'être.

Le Conseil a étudié attentivement la structure des droits d'inscription pour les membres et a conclu qu'il était trop tôt pour y apporter des changements. Il a été convenu qu'il serait plus prudent d'attendre la fin du plan d'activités initial de cinq ans établi par le conseil transitoire, étant donné que les coûts relatifs aux audiences ne pouvaient pas encore être déterminés avec certitude. Cependant, pour tenir compte des demandes des membres, des études préliminaires ont commencé à examiner les implications d'une catégorie d'inscription inactive et les changements que cela représenterait pour les droits à payer par cette catégorie.

La communication avec les membres, les candidats et les parties intéressées est demeurée un point auquel l'Ordre continue d'accorder beaucoup d'attention. Environ 120 membres ont assisté à l'assemblée annuelle du 23 juin 2003, dont certains par téléconférence. J'espère que ce nombre augmentera pour l'assemblée annuelle de 2004 et que nous pourrions ajouter une composante éducative à la journée. Certains membres du Conseil et du personnel ont également participé à la conférence annuelle de CLEAR (Council on Licensure, Enforcement and Regulations) qui s'est tenue à Toronto en 2003.

Des élections ont eu lieu dans le district 4 et quatre membres du Conseil ont été réélus. Un certain renouvellement du Conseil s'est produit en raison de la démission d'un membre du public et d'un technicien en travail social dans le district 5. Les membres du Conseil et du personnel de l'Ordre ont eu la tristesse d'apprendre le décès prématuré d'un membre du Conseil, John Vanderhoeven, M.Serv.Soc., TSI, en décembre dernier. Il sera beaucoup regretté pour sa présence et ses sérieuses contributions au Conseil.

C'est avec un sentiment de fierté et d'accomplissement que nous revenons sur le passé pour constater les objectifs atteints en 2003 et c'est avec anticipation que nous nous tournons vers l'avenir et les objectifs que nous désirons atteindre en 2004. J'aimerais remercier tous les membres du Conseil et le personnel de l'Ordre pour leurs généreux services et engagements – leurs compétences, leur sagesse et leur expérience réunies nous ont permis d'atteindre nos objectifs et de remplir pleinement notre principal mandat, qui est de servir et de protéger l'intérêt public.



Conseil : Rangée du haut, de g. à d.: Roman Delicart, Joe Fecht, Marco Ventola, Gary Cockman, Zita Devan, Lisa Barazzutti, Jai Mills, Beverly McIntosh, Rachel Birnbaum, Judy Shanks, John Pretti Rangée du bas, de g. à d.: Kevin Kennedy, Sue-Ellen Merritt, Diane Thompson, Mary Ciotti, Marianne Park
Absents: Anita Gupta, Shelley Hale, Muriel Hill, Michael Kopot, Joanne Turner



Glenda McDonald, TSI
Registrareur

Alors que je réfléchis au thème du rapport annuel de cette année, Regarder en arrière – Aller de l'avant, je me dis que traditionnellement un rapport annuel est une occasion de revenir sur le passé pour constater les réalisations de l'année écoulée. Cependant, alors qu'il est important de voir le chemin parcouru, à cette étape du développement de l'Ordre, il est tout aussi important de se concentrer sur l'avenir et sur ce qui reste à accomplir.

Les faits saillants suivants des réalisations de l'Ordre en 2003 vont clairement dans l'optique de notre vision de l'avenir. L'Ordre a :

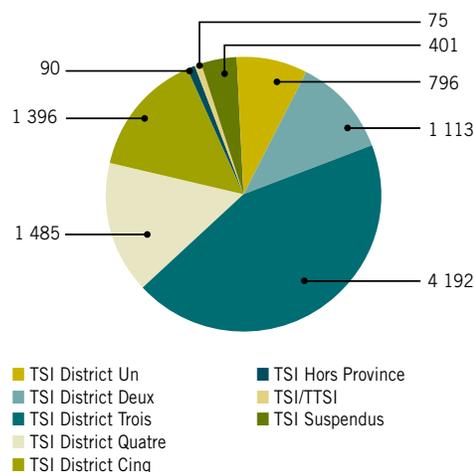
- Terminé la phase I de la consultation sur les Normes d'exercice et a commencé à mettre en application un grand nombre des recommandations faites par les membres au cours de la consultation.
- Continué à élaborer un programme de maintien de la compétence pour les membres, qui sera présenté au Conseil au printemps 2004.
- Continué la recherche et les débats sur un examen d'entrée dans la pratique, et cela sera examiné par le Conseil en 2004.

- Enregistré 1 479 nouvelles inscriptions de membres en 2003, ce qui a porté le nombre total des membres de l'Ordre à 10 440 au 31 décembre 2003, soit une augmentation de 63 pour cent depuis 2000. Voir les tableaux et graphiques ci-joints pour plus de renseignements statistiques sur les membres de l'Ordre au 31 décembre 2003.
- Révisé le formulaire de renouvellement annuel de l'inscription afin d'y inclure des renseignements importants sur le niveau d'éducation des membres, leurs fonctions, ainsi que les domaines et les établissements où ils exercent. Cette information sera précieuse alors que l'Ordre passe à la phase II de la consultation sur les Normes d'exercice.
- Mis au point trois nouveaux formulaires de demande et guides, à la suite des règlements et politiques d'inscription approuvées par le Conseil, qui portent sur : la constitution en société professionnelle; la combinaison de titres et d'expérience pratique équivalant essentiellement à un diplôme en techniques de travail social délivré en Ontario par un Collège des arts appliqués et de technologie (CAAT); et les critères auxquels doivent répondre les programmes offerts par un CAAT pour être approuvés par le Conseil, aux fins de l'inscription à l'Ordre, comme équivalents à un programme de techniques de travail social offert en Ontario par un CAAT.
- Tenu la première audience disciplinaire de l'Ordre en mars 2003. Conformément à la direction du comité, un communiqué de

Statistiques d'adhésion (au 31 décembre 2003)

Statut de membre actuel	Année d'inscription				TOTAL
	2000	2001	2002	2003	
TS inscrits	5 377	1 409	1 061	1 225	9 072
TS suspendus	270	105	22	0	397
TS démissionnaires	275	73	17	0	365
TS décédés	12	4	0	0	16
TTS inscrits	273	136	103	247	759
TTS suspendus	100	33	0	0	133
TTS démissionnaires	56	23	3	0	82
TTS décédés	3	0	0	0	3
TS/TTS inscrits	52	7	9	7	75
TS/TTS suspendus	4	0	0	0	4
TS/TTS démissionnaires	3	0	0	0	3
TS/TTS décédés	1	0	0	0	1
Total - Membres inscrits	5 702	1 552	1 173	1 479	9 906
Total - Membres suspendus	374	138	22	0	534

Travailleurs Sociaux Inscrits (9 548)



R A P P O R T D E L A R E G I S T R A T E U R E

presse rapportant la décision a été remis à des publications communautaires particulières dans la région géographique du cas, et la décision du comité a été publiée sur le site Web de l'Ordre et dans le numéro automne-hiver 2003-2004 de Perspective, bulletin de l'Ordre.

C'est la combinaison des exigences d'entrée dans la pratique, des normes d'exercice appuyées par les membres, d'un programme crédible de maintien de la compétence et d'un juste processus de règlement des plaintes et de discipline qui forme un élément critique du cadre d'auto-réglementation de toute profession. Ce sont ces éléments qui assurent le public que les membres sont tenus responsables de répondre à des critères définissables sur le plan des études, de la pratique et du maintien de la compétence, et cela dans le but d'offrir des services compétents et éthiques qui correspondent au mandat de l'Ordre.

Accroître la visibilité de l'Ordre a continué à être une priorité importante pour les activités de l'Ordre, c'est ce qu'a démontré le personnel de l'Ordre qui a donné environ 50 présentations à divers groupes en 2003. L'Ordre a également organisé l'assemblée annuelle des registrateurs de travail social des 10 organismes canadiens de réglementation du travail social en septembre 2003.

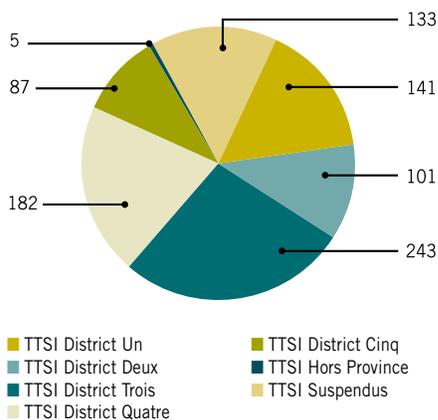
Il serait négligent de ma part de ne pas profiter de l'occasion pour reconnaître le travail exemplaire accompli par le personnel de l'Ordre au cours de l'année écoulée. Je continue à avoir le privilège d'être à la tête d'une équipe de personnes dévouées qui

font preuve de beaucoup d'engagement et de professionnalisme en visant clairement le développement continu et le maintien d'un organisme de réglementation de grande qualité pour la profession de travailleur social et celle de technicien en travail social en Ontario.

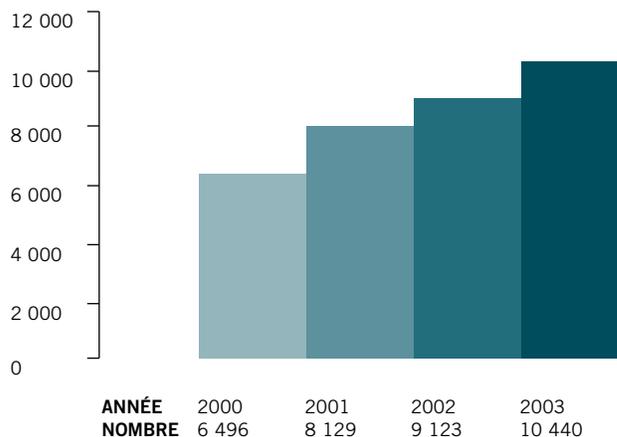


Personnel de l'Ordre: Rangée du haut, de g. à d.: Lynda Belouin, Gail Vormaworh, Desa Zarac, Marlene Zagdanski, Frances Ma, Tracey Richards, Susanne Pacheco, Pamela Blake, Ema Sevdina, Mindy Coplevitch, Catherine Painter
Rangée du bas, de g. à d.: Elaine Hall, Eva Yueh, Angella Rose Glenda McDonald, Pat Lieberman, Sam Title
Absente: Nadira Singh

Techniciens en Travail Social Inscrits (892)



Membres Inscrits 2000 - 2003



R A P P O R T D E S C O M I T É S

Conformément aux règlements administratifs de l'Ordre, lors de la première réunion du Conseil qui suit chaque élection des membres du Conseil, ceux-ci élisent le Bureau et nomment les membres du Conseil et les non-membres du Conseil aux comités statutaires et non statutaires établis dans les règlements administratifs. Les membres qui ont siégé à un comité pendant une partie de 2003 sont indiqués par un astérisque (*), et leurs dates de nomination, d'élection ou de démission sont mentionnées.



Bureau

Rangée du bas, de g. à d.:

Diane Thompson
Sue-Ellen Merritt

Rangée du haut, de g. à d.:

Mary Ciotti, Marianne Park
Kevin Kennedy

Absente: Joanne Turner

Bureau

Diane Thompson	Membre du public	Présidente	
Sue-Ellen Merritt, TTSI	Membre élu	Première vice-présidente	
*Mary Ciotti, TSI	Membre élu	Deuxième vice-présidente	Élue le 27 octobre 2003
*Rachel Birnbaum, TSI	Membre élu		27 août 2002 – 27 octobre 2003
*Kevin Kennedy, TTSI	Membre élu		Élu le 27 octobre 2003
*Judy Shanks TTSI	Membre élu		27 août 2002 – 27 octobre 2003
Marianne M. Park	Membre du public		
Joanne Turner, TSI	Membre élu		

Mandat

Le Conseil délègue au Bureau l'autorité d'exercer tout pouvoir ou de s'acquitter de toute fonction du Conseil, sauf le pouvoir d'élaborer, de modifier ou de révoquer un règlement ou règlement administratif. Le Bureau présente alors un plein rapport au Conseil lors de sa réunion ordinaire suivante. Dans le cadre de ses responsabilités administratives, le Bureau a étudié des lois et soumissions de politiques et a fait des recommandations qu'il a soumises à l'attention du Conseil. Dans le cadre de la gestion du plan stratégique de l'Ordre qui a été approuvé, le Bureau a également constitué des groupes de travail supplémentaires pour aider à mener à bien les priorités stratégiques identifiées dans le plan, et il suit leur progrès par rapport au calendrier prévu.

Le mandat du Bureau consiste entre autres à approuver la nomination d'enquêteurs faite par la registrateur, à recevoir et étudier les rapports résultant des enquêtes réalisées dans le cadre des rapports obligatoires portant sur la conduite et les actes de membres de l'Ordre, et à renvoyer des cas aux comités des plaintes, de la discipline et de l'aptitude professionnelle de l'Ordre.

Rapports obligatoires

2000 – 3 rapports
2001 – 4 rapports
2002 – 3 rapports
2003 – 9 rapports
Total à la fin de 2003 – 19 rapports

Décision

Renvois au comité de discipline - 2
Ordonnances provisoires - Suspension - 1
Autres mesures - 6
Aucune mesure - 8, y compris 3 rapports sur des non-membres
Enquêtes en cours - 3

¹ Un renvoi au comité de discipline est une condition statutaire préalable pour une ordonnance provisoire

² p. ex., travaux conseillés, engagement, etc.



Judy Shanks, TTSI
présidente du comité
des plaintes

Comité des plaintes

Judy Shanks, TTSI (présidente)	Membre élu	
*Gary Cockman, TTSI	Membre élu	Nommé le 28 octobre 2003
Joe Fecht, TSI	Non-membre du Conseil	
*Anita Gupta	Membre du public	Nommée le 28 octobre 2003
*Silvana Henneman	Membre du public	A démissionné le 1er avril 2003
Muriel Hill	Membre du public	
*Mukesh Kowlessar, TTSI	Membre élu	A démissionné le 1er août 2003
*Diane Thompson	Membre du public	28 avril 2003 – 28 octobre 2003
*John Vanderhoeven, TSI	Membre élu	Décédé le 13 décembre 2003

Mandat

Dans le cadre de sa fonction consistant à servir et protéger l'intérêt public, l'Ordre est tenu d'avoir une procédure officielle de traitement des plaintes, qui permet à tous (clients, collègues, autres professionnels réglementés, etc.) de déposer auprès du comité des plaintes de l'Ordre une plainte au sujet de la conduite ou des actes d'un membre de l'Ordre. Cette procédure de traitement des plaintes vise à identifier et traiter les préoccupations au sujet de faute professionnelle, d'incompétence ou d'incapacité des membres de l'Ordre. La procédure vise également à assurer l'équité aussi bien pour la personne qui dépose la plainte que pour le membre qui fait l'objet de la plainte. Le comité s'est réuni 10 fois en 2003.

Plaintes déposées

Le nombre de plaintes déposées jusqu'à présent est comme suit :

En 2000 – 14 plaintes

En 2001 – 27 plaintes

En 2002 – 37 plaintes

En 2003 – 30 plaintes

Total – 108 plaintes

Plaintes réglées

Les décisions rendues jusqu'à présent sont comme suit :

52 décisions d'ordre procédural/de compétence et motifs

43 décisions définitives et motifs

Total – 95 décisions rendues, y compris deux renvois au comité de discipline de l'Ordre, et six décisions exigeant que le membre se présente devant le comité des plaintes pour recevoir un avertissement

In Memoriam: John Vanderhoeven. M.Serv.Soc., TSI

C'est avec une profonde tristesse que le personnel et les membres du Conseil de l'Ordre ont appris récemment le décès prématuré d'un des leurs, John Vanderhoeven, emporté par le cancer le 13 décembre 2003. John était membre de l'Ordre depuis sa création et membre du Conseil depuis 2002. John a été jusqu'à son décès un membre extrêmement consciencieux et compétent du comité des plaintes et du comité des normes d'exercice. Sa détermination à poursuivre ses activités au sein de l'Ordre, malgré sa maladie, a été remarquable et exemplaire. Tous ses collègues de l'Ordre regretteront ses sérieuses contributions, son esprit mordant et son sens de l'humour, ainsi que son aptitude à écouter tous les points de vue avant d'arriver à une décision.



Zita Devan
présidente du comité
de discipline

Comité de discipline

Zita Devan (présidente)

Lisa Barazzutti

*Rachel Birnbaum, TSI

*Mary Ciotti, TSI

Shelley Hale, TTSI

Paula Klein, TSI

Jai Mills, TTSI

Membre du public

Membre du public

Membre élu

Membre élu

Membre élu

Non-membre du Conseil

Membre élu

Nommée le 28 octobre 2003

28 août 2002 – 28 octobre 2003

Mandat

Les fonctions du comité de discipline consistent à entendre et trancher les allégations de faute professionnelle ou d'incompétence de la part d'un membre de l'Ordre qui lui sont renvoyées par le comité des plaintes, le Conseil ou le Bureau, et à s'acquitter de toutes autres fonctions que lui attribue le Conseil. Les audiences du comité de discipline sont habituellement publiques.

Activité

En 2003, le comité a reçu une formation et une orientation. Le comité a tenu une audience en mars.



John Pretti, TSI
président du comité
d'appel des
inscriptions

Comité d'appel des inscriptions

John Pretti, TSI (président)

Roman Delicart, TTSI

Kevin Kennedy, TTSI

Marianne M. Park

Judith Tremblay, TSI

Marco Ventola

Membre élu

Membre élu

Membre élu

Membre du public

Non-membre du Conseil

Membre du public

Mandat

Le comité d'appel des inscriptions examine les questions relatives à l'inscription des membres à l'Ordre. Le processus d'inscription exige entre autres que si la registrature a l'intention de refuser de délivrer un certificat d'inscription à un candidat ou d'assortir de conditions ou de restrictions le certificat d'inscription d'un membre, elle doit signifier un avis de son intention au membre/candidat. Si le membre/candidat sollicite un examen, le comité d'appel des inscriptions doit effectuer l'examen. Le comité d'appel des inscriptions n'est pas obligé de tenir une audience avant de rendre une décision ou de donner une directive à la registrature.

Activité

Le comité a tenu cinq réunions en 2003, dont trois réunions par téléconférence et une séance d'orientation à l'intention des nouveaux membres. Au cours de l'année, le comité a élaboré des procédures et protocoles particuliers pour effectuer des examens aux termes du Règlement de l'Ontario 383/00. En 2003, 22 demandes d'examen ont été reçues aussi bien pour la catégorie de certificat général d'inscription que la catégorie de certificat provisoire d'inscription.

Le comité d'appel des inscriptions envisage une charge de travail tout aussi forte pour 2004.



Jai Mills, TTSI
présidente du comité
d'aptitude
professionnelle

Comité d'aptitude professionnelle

Jai Mills, TTSI (présidente)	Membre élu	
*Lisa Barazzutti	Membre du public	28 août 2002 – 28 octobre 2003
Zita Devan	Membre du public	
Suzanne Hainer, TTSI	Non-membre du Conseil	
Michael Kopot, TSI	Membre élu	
Beverlee McIntosh, TSI	Membre élu	
*Marco Ventola	Membre du public	Nommé le 28 octobre 2003

Mandat

Le comité d'aptitude professionnelle a pour mandat d'entendre et de trancher les allégations d'incapacité de la part d'un membre de l'Ordre et de s'acquitter des autres fonctions que lui attribue le Conseil. En raison de leur caractère confidentiel, le public est habituellement exclu des audiences du comité d'aptitude professionnelle.

Activité

Aucun cas n'a été renvoyé au comité d'aptitude professionnelle en 2003.



Kevin Kennedy, TTSI
président du comité
des élections

Comité des élections

Kevin Kennedy, TTSI (président)	Membre élu	
*Rachel Birnbaum, TSI	Membre élu	Nommée le 28 octobre 2003
Mary Ciotti, TSI	Membre élu	
*Zita Devan	Membre du public	Nommée le 1er avril 2003
*Sylvana Henneman	Membre du public	A démissionné le 1er avril 2003
*Michael Kopot, TSI	Membre élu	28 août 2002 – 28 octobre 2003
*Mukesh Kowlessar, TTSI	Membre élu	A démissionné le 1er août 2003
*Jai Mills, TTSI	Membre élu	Nommé le 28 octobre 2003
*John Pretti, TSI	Membre élu	28 août 2002 – 28 octobre 2003

Mandat

Le comité des élections a pour mandat de :

- fixer la date de chaque élection
- déterminer la marche à suivre pour la tenue d'une élection de membres à élire au Conseil
- trancher les conflits et déterminer qui est habilité à se porter candidat aux élections ou à voter ; et
- s'acquitter des fonctions énoncées dans les règlements administratifs.

Activité

En 2003, le comité s'est réuni trois fois et a participé à sept téléconférences pour discuter de l'élaboration de politiques, revoir les documents relatifs aux élections, élaborer et mettre en application un programme de formation pour les scrutateurs. Le 30 mai 2003, le comité a supervisé le déroulement des élections pour s'assurer que tout était bien conforme au règlement administratif n° 36 et aux procédures électorales adoptées par le comité.

Sur les six candidats proposés pour occuper des postes dans les catégories du travail social et des techniques de travail social au Conseil, quatre candidats ont été élus. Deux candidats dans la catégorie du travail social ont été élus dans la circonscription électorale numéro 4 et deux candidats dans la catégorie de techniciens en travail social ont été élus par acclamation dans la circonscription électorale numéro 4.

Au 29 mai 2003, mille quatre cent soixante et onze trousseaux électoraux ont été envoyés par la poste aux membres habilités à voter. Deux cent quatre-vingt-onze bulletins de vote ont été reçus avant 17 h le 29 mai 2003.

Le comité a choisi le 27 mai 2004 comme date d'élection pour l'année prochaine. Le comité a passé en revue les recommandations faites après l'élection de 2003 et a commencé le processus de planification pour l'élection de 2004.

Comité des normes d'exercice

Shelley Hale, TTSI (présidente)	Membre élu	
Lisa Barazzutti	Membre du public	Nommée le 28 avril 2003
Rachel Birnbaum, TSI	Membre élu	Nommée le 28 octobre 2003
Suzanne Hainer, TTSI	Non-membre du Conseil	
Elaine Heckbert, TSI	Non-membre du Conseil	
*Silvana Henneman	Membre du public	A démissionné le 1er avril 2003
Beverlee McIntosh, TSI	Membre élu	
Sue-Ellen Merritt, TTSI	Membre élu	
John Newman, TTSI	Non-membre du Conseil	
Marianne M. Park	Membre du public	
*Joanne Turner, TSI	Membre élu	28 août 2002 – 28 octobre 2003
*John Vanderhoeven, TSI	Membre élu	Décédé le 13 décembre 2003

Mandat

Le comité des normes d'exercice a pour mandat de :

- considérer et examiner les normes d'exercice de l'Ordre et les lignes directrices relatives aux normes d'exercice de l'Ordre
- recommander au Conseil un processus pour consulter les membres de l'Ordre à propos des normes d'exercice de l'Ordre et des lignes directrices relatives aux normes d'exercice de l'Ordre
- mettre en place ou faire mettre en place, conformément aux instructions du Conseil, un processus de consultation pour les normes d'exercice de l'Ordre et les lignes directrices relatives aux normes d'exercice de l'Ordre
- recommander et soumettre à l'approbation du Conseil les changements à apporter aux normes d'exercice de l'Ordre et l'adoption de lignes directrices relatives aux normes d'exercice de l'Ordre
- recommander et soumettre à l'approbation de la registrature ou du Conseil des documents imprimés et autres que le comité juge appropriés pour communiquer les normes d'exercice et les lignes directrices aux membres de l'Ordre ; et
- s'acquitter de toutes autres fonctions qui pourraient de temps à autres être déterminées par le Conseil.

Activité

Le comité s'est réuni dix fois et a poursuivi son travail de consultation sur les normes d'exercice et l'élaboration du programme du maintien de la compétence.

Le comité a reçu les rapports définitifs de la consultation sur les normes d'exercice, basés sur les groupes de discussion composés de membres et de parties intéressées, et sur un questionnaire envoyé à tous les membres. Le comité a identifié les processus en place pour tenir compte des recommandations et il supervise le travail de révision des normes et l'élaboration de lignes directrices s'y rapportant qui viendront rehausser les normes.

Le comité a fait des recherches sur les programmes de maintien de la compétence d'autres organismes de réglementation et, à l'aide de cette information, a élaboré les éléments du programme de maintien de la compétence de l'Ordre. Ces éléments comprennent des questions posées fréquemment, un outil d'auto-évaluation, des possibilités d'apprentissage et un guide pour le programme de maintien de la compétence. Les prochaines étapes comprennent un examen par le Bureau et l'approbation du Conseil.

R A P P O R T D E S V É R I F I C A T E U R S

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario au 31 décembre 2003 ainsi que les états de l'évolution de l'actif net, de l'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Soberman LLP.

SOBERMAN, s.r.l.
Comptables agréés

Toronto, Canada
Le 11 février 2004

État de la situation financière

Au 31 décembre	2003	2002
ACTIF		
À court terme		
Liquidités	1 256 415 \$	1 107 869 \$
Placement à court terme	4 001 960	2 000 000
Intérêts à recevoir	2 107	24 825
Charges payées d'avance et actifs divers	10 628	10 628
	5 271 110	3 143 322
Immobilisations	547 961	604 518
	5 819 071 \$	3 747 840 \$
PASSIF		
À court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	40 411 \$	46 851 \$
Recettes reportées	2 310 754	1 671 213
	2 351 165	1 718 064
ENGAGEMENTS		
ACTIF NET		
Actif net investi dans des immobilisations	547 961	604 518
Actif net non affecté	2 919 945	1 425 258
	3 467 906	2 029 776
	5 819 071 \$	3 747 840 \$

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre	2003	2002
Droits d'inscription et frais de dossier	3 620 780 \$	3 310 215 \$
Charges		
Salaires et avantages sociaux	1 167 182	1 063 828
Frais juridiques	212 445	318 728
Location des locaux	154 921	140 239
Réunions du Conseil et des comités	126 711	154 514
Frais postaux et de messagerie	53 869	86 860
Impression et articles de papeterie	53 271	120 838
Location et entretien	48 285	32 899
Consultation sur les normes	42 233	36 364
Publicité et promotion	41 992	44 810
Frais bancaires	40 183	8 373
Fournitures de bureaux	30 535	28 353
Perfectionnement professionnel	26 131	6 827
Assurance	22 960	18 671
Experts-conseils	18 632	46 842
Vérification et comptabilité	17 174	18 414
Élection	16 488	48 019
Site Web	13 129	28 975
Téléphone	12 578	14 098
Ébauche de règlements	8 598	31 368
Communications visant l'établissement de l'Ordre	7 168	3 371
Élaboration d'un processus d'inscription	6 878	11 383
Déplacements	4 294	11 907
Traduction	3 636	1 653
Bulletin	2 646	24 177
Amortissement des biens corporels	153 247	142 118
	2 284 903	2 483 629
Excédent des recettes sur les charges avant autres recettes	1 335 877	826 586
Autres recettes		
Intérêt	98 690	32 861
Autres	3 563	8 324
	102 253	41 185
Excédent des recettes sur les charges	1 438 130 \$	867 771 \$

On peut obtenir la version complète des états financiers vérifiés en s'adressant au bureau de la registrateur.



**Ordre des travailleurs
sociaux et des techniciens
en travail social de l'Ontario**

80 rue Bloor ouest
Bureau 700
Toronto, ON M5S 2V1
Téléphone: 416-972-9882
Numéro sans frais: 1-877-828-9380
Télécopieur: 416-972-1512
www.ocswsw.org